

Association syndicale de propriétaires MODIFICATION

Document à retourner aux services préfectoraux

Réf. préfecture	Entité	ASL	Avis d'annulation	Département de publication

**DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE**
26, rue Desaix
75727 Paris Cedex 15
www.journal-officiel.gouv.fr
rubrique Nous contacter

TEXTE À INSÉRER

(A remplir lisiblement pour éviter tout retour préjudiciable au délai de publication)

1 Déclaration à la
ou - préfecture (nom du département) :
- sous-préfecture (nom de la ville) :

2 Titre de l'association (titre complet tel qu'il figure dans les statuts, suivi du sigle s'il existe) :

.....
.....
.....

Cette insertion annule l'annonce n°, parue au *Journal officiel* n°
du (date de parution) :

ADRESSE DE GESTION

022000

024045

(38 caractères maximum par ligne)

Titre court de l'ASL :

.....

Nom et prénom de la personne responsable de l'association :

.....

Adresse personnelle :

Bâtiment, étage, escalier, résidence... :

Numéro, type et libellé de voie :

BP ou lieu-dit :

Code postal :

Commune / localité :

Signature du président, précédée de :
« lu et approuvé, bon pour insertion »

Les insertions sont gratuites.

Télécharger le témoin de publication depuis le site www.journal-officiel.gouv.fr.